



Formation Accouchement inopiné en pré-hospitalier



Durée :

1 journée

Horaires :

De 08h30 à 17h00



Participants :

12 personnes maximum

Dates :

Nous contacter



Prix :

Nous contacter



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21



Public concerné :

Médecins SMUR, Médecins Correspondant du SAMU, Médecins généralistes, Médecins Sapeurs-Pompiers, I(A)DE SMUR, IDE Sapeurs-Pompiers, Ambulanciers SMUR.

Objectif :

Savoir prendre en charge un accouchement inopiné en pré-hospitalier et conditionner la mère et le nouveau-né pour le transport vers une structure de soins. Savoir trouver sa place lors de la prise en charge.

Compétences visées / Contenu de formation :

- Connaître **l'anatomie-physiologie** de l'accouchement (travail, mécanique obstétricale, expulsion, délivrance),
- Connaître les différentes **installations possibles** de la mère et le matériel nécessaire,
- Prendre en charge un **nouveau-né** en bonne santé, né à terme,
- Connaître les bons réflexes face à une **hémorragie de la délivrance**,
- **Surveiller** la mère et le nouveau-né,
- **Transporter** dans de bonnes conditions en pré ou post accouchement.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques avec mannequin type NOELLE,
- Ambulance d'entraînement Centurion et locaux « Domicile » du CESU,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Feuille d'émargements.

Équipe Pédagogique :

Responsable pédagogique : Dr Aurélie GLOAGUEN

Médecins, Sage-Femme, enseignants et équipe pédagogique du CESU 21.

Avec la participation de SimulMed.

C.E.S.U. 21 - CHU DIJON - Hall A RDC
14 rue Gaffarel - BP 77908 DIJON Cedex
Secrétariat : Mme POTEL Aude
03-80-29-37-38 cesu21@chu-dijon.fr

N° Déclaration d'existence : 26.21.03472.21 (Délivré par la Préfecture de Côte d'Or)
N° SIRET CHU DIJON : 262-100-076-00013